



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Vendée de Badminton du 07 juin 2024

Le 07/06/2024 à 19h00 s'est réunie conformément à ses statuts l'Assemblée Générale du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence suivante :

Club	Nom	Prénom	Représentants présents	Nb maximal de représentants	Nombre de voix
ABFV	GUILET	Jérémy	2	4	5
	THEUIL	Solange			
BTM	BRULE	Emeline	1	2	1
BCPH	QUAIRAULT	Bruno	3	3	8
	GOURRAUD	Valentin			
	DROULERS	Justine			
BCRY	LACOUR	Sylvie	2	5	6
	MOTAIS	Stéphane			
BCTM	DUBOURG	Matthieu	2	4	6
	ROUILLE	Nicolas			
BHH	PETIT	Nicolas	1	3	3
CBL	PARAIN	Bruno	2	4	5
	BILLAUD	Benoît			
FOBAC	LELOUP	Sandra	2	2	4
	BERTON	Franck			
GBC	LE ROY	Yannick	1	2	2
USFB	OUVRARD	Geoffrey	1	3	3
SOBAD	BRENTINI	Manon	2	5	7
	PICAULT	Delphine			
SVB	GOURMELON	Matthieu	2	4	5
	REMY	David			
VBC	CERISIER	Line	1	2	2
VCBAD	BELETEAU	David	1	4	3
<b>TOTAL</b>			<b>23</b>		<b>60</b>
QUORUM			17,5		40,25

Rassemblant plus du quart des représentants, portant plus du quart des voix (§art 8 des statuts), l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la Présidente de séance et le Secrétaire de séance.

La Présidente de séance

Comité de Vendée de Badminton

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901  
 RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

La Secrétaire de séance

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Vendée de Badminton du 07 juin 2024

Le 07/06/2024 à 19h00 s'est réunie l'Assemblée Générale dont les échanges sont relatés ci-après :

### Ouverture de l'Assemblée Générale

La séance est ouverte à 19h00.

### Election du Président et du Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :

Emeline BRULE préside la séance. Sandra LELOUP exerce la fonction de secrétaire de séance.

La Présidente de séance s'assure de la vérification du quorum auprès de Sandra LELOUP, qui confirme que le quorum est atteint. Puis elle rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

1. Adoption du compte-rendu de l'AG 2023
2. Rapport moral de la Présidente
3. Rapport d'activité des commissions
4. Rapport financier
5. Approbation des comptes 2023 et affectation du résultat
6. Adoption des nouveaux statuts du Comité
7. Remise des récompenses aux équipes championnes départementales
8. Élection des représentants départementaux
9. Evolutions 2024-2025
10. Élection des nouveaux membres du Comité Directeur
11. Séance de questions-réponses

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

### 1. Adoption des comptes-rendus de l'AG 2023

#### Exposé de la question

Il s'agit de valider les procès-verbaux dressés suite à l'Assemblée Générale du 04/06/2023 et de l'AGE du 15/12/2023.

#### Résolution votée

Les PV n'appellent pas de remarque.

- **Résolution n° 1** Les PV sont validés.
  - ⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 2. Rapport moral de la Présidente

Il s'agit de valider le rapport moral du Président du Comité de Vendée de Badminton.

Quelques éléments clefs de ce rapport :

- Statistiques sur les clubs et les officiels techniques
- Evènements sur le territoire
- Félicitations aux acteurs du badminton vendéen qui ont marqué la saison par leurs résultats sportifs ainsi qu'aux clubs qui ont accueilli des événements

*Comité de Vendée de Badminton*

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901  
RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

### Résolution votée

Le rapport moral n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n° 2** Le rapport moral de la Présidente du Comité de Vendée de Badminton est validé.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **3. Rapport d'activité des commissions**

### **COMMISSION VIE SPORTIVE**

Matthieu DUBOURG propose un état des lieux concernant :

- Le bilan et les données chiffrées de la saison
- Les montées et descentes en ICD
- Les résultats de Coupes et de Challenge
- Une première projection pour la saison prochaine

Il est proposé de relancer, comme l'année passée, l'organisation d'une réunion début juillet pour définir un calendrier commun entre les clubs et le Comité pour la saison sportive prochaine.

### Résolution votée

Le rapport d'activité de la Commission Vie Sportive n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n° 3** Le rapport d'activité de la Commission Vie Sportive est validé.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **COMMISSION JEUNES**

Nicolas PETIT propose un bilan de la saison. Il relate les événements qui ont eu lieu, ceux qui ont été annulés. Il fait un point sur les jeunes qui ont marqué la saison par leur performances.

### Résolution votée

Le rapport d'activité de la Commission Jeunes n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n° 4** Le rapport d'activité de la Commission Jeunes est validé.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **COMMISSION FORMATION ET OFFICIELS TECHNIQUES**

Bruno Parain présente le rapport d'activité de la Commission. Le salarié du Comité participait à cette commission et le manque se ressent dans les propositions de formations faites.

Il présente le nouveau cursus GEO.

Certains clubs font remonter des demandes de formation GEO et MODEF pour la prochaine saison. Une formation OT est envisageable avec les moyens humains vendéens.

### Résolution votée

Le rapport d'activité de la Commission Formation et officiels techniques n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n° 5** Le rapport d'activité de la Commission Formation et officiels techniques est validé.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 4. Rapport financier

Stéphane MOTAIS présente le bilan financier 2023. Solange Theuil officiait en tant que vérificateur aux comptes pour cette saison sportive : elle ne fait part d'aucune remarque particulière sur les comptes du Comité. Elle se propose de continuer la saison prochaine.

Le fait de ne plus avoir de salarié a impacté les comptes. Il y a un solde élevé, ce qui a permis de proposer aux clubs vendéens des sommes allouées sur appel à projets.

Il est proposé de renouveler cet appel à projets lors de la prochaine saison.

### Résolution votée

Le rapport financier n'appelle pas de remarque.

- **Résolution n°6** Le rapport financier du Trésorier du Comité de Vendée de Badminton est validé.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 5. Approbation des comptes 2023 et affectation du résultat

### Résolution votée

- **Résolution n°7** Les comptes 2023 du Comité de Vendée de Badminton sont approuvés ainsi que l'affectation d'un résultat positif de 15855,66€.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 6. Adoption des nouveaux statuts

Emeline fait un rappel sur les changements découlant des nouveaux statuts de la fédération. Les statuts du Comité ont été vérifiés et validés.

### Résolution votée

- **Résolution n°8** Les nouveaux statuts sont validés.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 7. Remise des récompenses aux équipes

Les finales des ICD se sont déroulées à Montaigu. Les récompenses sont remises aux équipes d'ICD présentes. Bravo à elles.

## 8. Election des représentants départementaux

Il est rappelé que 8 postes sont à pourvoir.

Les candidats aux postes de titulaires sont : Bruno Quairault, Emeline Brulé, David Beleteau, Benoit Billaud et Nicolas Petit.

- **Résolution n° 9** Les candidats mentionnés ci-dessus sont élus mandataires du Comité de Vendée de Badminton  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 9. Evolutions 2024-2025

*Comité de Vendée de Badminton*

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901  
RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

- Mise en place d'un conseil de présidents de clubs : Emeline s'engage à essayer de garder un contact avec les présidents de clubs, une fois par mois si possible
- Nouvelle règle pour les engagements des équipes en interclubs : Un minimum de joueurs inscrits auprès de la fédération sera nécessaire pour pouvoir inscrire une équipe en interclubs.
- Aide à l'affiliation des clubs loisirs : La première affiliation serait prise en charge par le Comité et un appui + un accompagnement leur seraient proposés
- Prise en charge des volants : cette année sur les phases finales des coupes et challenge, les volants et 6 repas par équipes ont été pris en charge. Il est envisagé de renouveler la saison prochaine et de le faire également sur le championnat départemental jeunes.

## 10. Election des nouveaux membres du Comité Directeur

Sylvie LACOUR et Alexis SCHMIT ont remis leur démission.

Des candidatures sont déposées : Benoit Billaud, David Beleteau, Valentin Gourraud

Les élus suivants renouvellent leur engagement : Emeline BRULE, Nicolas PETIT, Stéphane MOTAIS, Alexandre HUVET, Sandra LELOUP, Yannick LE ROY, Fabien MARTIN, Mickaël LOBREAU, Bruno QUAIRAULT.

### Résolution votée

Il est proposé l'intégration des candidats au sein du Comité Directeur.

- **Résolution n°10** Les candidats intègrent le Comité Directeur du Comité de Vendée de Badminton.  
⇒ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 11. Séance de questions - réponses

Championnat vétéran ? Une réflexion va être menée.

La fédération augmente le tarif du timbre de 3€. Il faut s'attendre à une augmentation au niveau de la ligue également.

Les membres du CA remercient les présents pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h05.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la Présidente du Comité et la Secrétaire du Comité.

La Présidente du Comité



La Secrétaire du Comité



*Nota : ce PV d'Assemblée Générale CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion d'Assemblée Générale.*

Comité de Vendée de Badminton

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901  
RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000